

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### Forte croissance du résultat d'exploitation et soumission de 800 MW de projets solaires au 3<sup>e</sup> trimestre de 2021

#### Faits saillants

- **Hausse du résultat d'exploitation et du BAIIA(A)<sup>1</sup> au T3-2021**
  - Résultat d'exploitation de 7 M\$ (13 M\$)<sup>2</sup>, une hausse de 112 % (7 %) sur les 3 M\$ (12 M\$) du T3-2020
  - BAIIA(A) de 81 M\$ (93 M\$), une hausse de 31 % (12 %) sur les 62 M\$ (83 M\$) du T3-2020
- **Progression significative dans le portefeuille de projets**
  - Soumission de 800 MW de projets solaires à la fin août dans l'État de New York, aux États-Unis
  - Ajout de 103 MW de projets à la phase « Préliminaire » du portefeuille de projets
  - Passage de 2 projets totalisant 33 MW en phase « Sécurisée » du *Chemin de croissance*
- **Optimisation de la structure de capital et premier financement durable (critères ESG)**
  - Renouvellement et extension de la facilité de crédit corporative et de la facilité de lettres de crédit de 525 M\$ pour une durée résiduelle de 5 ans avec caractéristiques de financement durable (critères ESG) et un accordéon de 150 M\$
- **Production de 40 % (22 %) supérieure à la production du T3-2020 et de 7 % (7 %) inférieure à la production anticipée<sup>3</sup>**
  - Éolienne : en hausse de 20 % (3 %) sur T3-2020 et de 11 % (10 %) inférieure à la production anticipée
  - Hydroélectrique : en hausse de 42 % sur T3-2020 et de 21 % supérieure à la production anticipée
  - Solaire : de 10 % inférieure à la production anticipée
- **Croissance de la marge brute d'autofinancement et diminution des flux de trésorerie**
  - Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation du T3-2021 de 47 M\$ (42 M\$), une baisse de 26 M\$ (24 M\$) sur le T3-2020
  - Marge brute d'autofinancement du T3-2021 de 66 M\$, une hausse de 3 M\$ sur le T3-2020
  - Flux de trésorerie discrétionnaires de 21 M\$, une baisse de 5 M\$ sur le T3-2020

**Montréal (Québec), le 12 novembre 2021** - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) annonce une hausse de son résultat d'exploitation et une progression significative de certains projets de développement au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2021.

« La croissance de notre résultat d'exploitation s'est poursuivie au cours du troisième trimestre. La contribution des acquisitions et mises en service de la dernière année ainsi que des conditions d'hydraulicité favorables dans l'est des États-Unis ont plus que compensé pour des conditions de vent moins favorables au Canada et en France comparativement au troisième trimestre de 2020 », a fait valoir le président et chef de la direction de Boralex, Patrick Decostre. « Au-delà des résultats financiers, un élément clé du trimestre a été la soumission de 800 MW de projets dans le cadre du plus récent appel d'offres de NYSEERDA dans l'État de New York aux États-Unis. Les résultats de cet appel d'offres sont attendus au cours des prochains mois. Nous sommes également fiers d'avoir clôturé notre premier financement durable au cours des derniers mois et de la progression des

<sup>1</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS* du présent communiqué.

<sup>2</sup> Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné<sup>1</sup>, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.

<sup>3</sup> Calculée en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

divers travaux en cours concernant l'exécution de notre plan de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) », a ajouté monsieur Decostre.

Concernant les perspectives de la Société, monsieur Decostre a ajouté : « Nous continuons de travailler à la progression de nos projets et au démarchage de nouveaux projets à ajouter à notre portefeuille en Europe et en Amérique du Nord. Au cours des prochains trimestres, nous poursuivrons l'analyse d'opportunités d'acquisitions et la réalisation des diverses initiatives prévues dans notre [Plan Stratégique 2025](#), notamment l'optimisation de notre structure de capital et la réalisation de notre stratégie RSE. Notre deuxième rapport RSE sera d'ailleurs publié en février 2022. »

## Faits saillants du 3<sup>e</sup> trimestre

### Pour les périodes de trois mois closes le 30 septembre

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé				Combiné <sup>1</sup>			
	2021	2020	Variation		2021	2020	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) <sup>2</sup>	1 108	789	319	40	1 238	1 017	221	22
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	126	105	21	20	140	130	10	8
Résultat d'exploitation	7	3	4	>100	13	12	1	7
BAIIA(A) <sup>1</sup>	81	62	19	31	93	83	10	12
Résultat net	(22)	(8)	(14)	>(100)	(22)	(13)	(9)	(83)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	(20)	(6)	(14)	>(100)	(20)	(11)	(9)	>(100)
Par action (de base et dilué)	(0,20 \$)	(0,06 \$)	(0,14) \$	>(100)	(0,20 \$)	(0,10 \$)	(0,10 \$)	(99)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	47	73	(26)	(36)	42	66	(24)	(36)
Marge brute d'autofinancement <sup>1</sup>	66	63	3	5	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires <sup>1</sup>	21	26	(5)	(19)	—	—	—	—

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2021, Boralex a produit 1 108 GWh (1 238 GWh) d'électricité, ce qui représente une augmentation de 40 % (22 %) comparativement aux 789 GWh (1 017 GWh) du trimestre correspondant de 2020. Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2021, les produits générés par la vente d'énergie s'élevaient à 126 M\$ (140 M\$), en hausse de 20 % (8 %) par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2020, alors que le BAIIA(A)<sup>1</sup> a atteint 81 M\$ (93 M\$), en hausse de 31 % (12 %) par rapport au troisième trimestre 2020, et que le résultat d'exploitation s'est élevé à 7 M\$ (13 M\$), en hausse de 112 % (7 %) par rapport au trimestre correspondant de 2020. La hausse de la production, des produits, du BAIIA(A)<sup>1</sup> et du résultat d'exploitation est attribuable aux récentes acquisitions dans le secteur éolien au Québec et dans le solaire aux États-Unis, à la mise en service de parcs éoliens en France et à l'augmentation de la production des centrales hydroélectriques aux États-Unis résultant des conditions particulièrement favorables au cours du trimestre.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2021, Boralex a enregistré une perte nette de 22 M\$ (22 M\$), contre une perte nette de 8 M\$ (13 M\$) pour la période correspondante de 2020. Tel qu'illustré dans le tableau ci-dessus, la perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex est de 20 M\$ (20 M\$) ou 0,20 \$ par action (de base et dilué), comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de Boralex de 6 M\$ (11 M\$) ou 0,06 \$ (0,10 \$) par action (dilué) pour la période correspondante de 2020. L'augmentation de la perte est attribuable à l'ajout d'amortissement et de charges financières liés aux acquisitions et mises en service.

<sup>1</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS* du présent communiqué.

<sup>2</sup> La production d'électricité inclut la production pour laquelle Boralex reçoit une compensation financière, à la suite des limitations de production d'électricité demandées par ses clients, puisque la Direction considère cette production pour évaluer la performance de la Société. Cet ajustement facilite la corrélation entre la production d'électricité et les produits de la vente d'énergie et complément de rémunération.

## Pour les périodes de neuf mois closes le 30 septembre

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Consolidé				Combiné <sup>1</sup>			
	2021	2020	Variation		2021	2020	Variation	
			\$	%			\$	%
Production d'électricité (GWh) <sup>2</sup>	4 061	3 259	802	25	4 554	4 071	483	12
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	479	426	53	12	532	513	19	4
Résultat d'exploitation	109	112	(3)	(2)	137	149	(12)	(8)
BAIIA(A) <sup>1</sup>	338	297	41	14	372	359	13	4
Résultat net	8	30	(22)	(74)	12	19	(7)	(37)
Résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex	1	29	(28)	(97)	5	18	(13)	(72)
Par action (de base et dilué)	0,01 \$	0,30 \$	(0,29 \$)	(97)	0,05 \$	0,20 \$	(0,15 \$)	(74)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	264	303	(39)	(13)	272	318	(46)	(14)
Marge brute d'autofinancement <sup>1</sup>	247	238	9	4	—	—	—	—
Flux de trésorerie discrétionnaires <sup>1</sup>	74	80	(6)	(8)	—	—	—	—
	<b>Au 30 sept.</b>	<b>Au 31 déc.</b>	Variation		<b>Au 30 sept.</b>	<b>Au 31 déc.</b>	Variation	
			\$	%			\$	%
Total de l'actif	5 708	5 314	394	7	6 122	5 753	369	6
Emprunts ajustés <sup>1</sup>	3 693	3 609	84	2	4 050	3 976	74	2
Projets	3 207	3 190	17	1	3 564	3 557	7	—
Corporatifs	486	419	67	16	486	419	67	16

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, Boralex a produit 4 061 GWh (4 554 GWh) d'électricité, ce qui représente une hausse de 25 % (12 %) comparativement aux 3 259 GWh (4 071 GWh) de l'exercice 2020. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, les produits générés par la vente d'énergie s'élevaient à 479 M\$ (532 M\$), en hausse de 53 M\$ (19 M\$) ou 12 % (4 %) comparativement aux résultats de la période correspondante de 2020, alors que le BAIIA(A)<sup>1</sup> s'est établi à 338 M\$ (372 M\$), en hausse de 41 M\$ (13 M\$) ou 14 % (4 %) par rapport à l'an dernier. La hausse de la production, des produits générés par la vente d'énergie et du BAIIA(A) est attribuable aux acquisitions et mises en service, tel que mentionné dans l'analyse des résultats trimestriels. Le résultat d'exploitation a atteint 109 M\$ (137 M\$), en baisse de 3 M\$ (12 M\$) sur la période correspondante en 2020, en raison d'une augmentation de la charge d'amortissement et des charges d'opération qui a été supérieure à l'augmentation des produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération.

Au global, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, Boralex a enregistré un résultat net de 8 M\$ (12 M\$), contre un résultat net de 30 M\$ (19 M\$) pour l'exercice 2020. Comme détaillé dans le tableau ci-dessus, le résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex a été de 1 M\$ (5 M\$), ou 0,01 \$ (0,05 \$) par action (de base et dilué), comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de Boralex de 29 M\$ (18 M\$) ou 0,30 \$ (0,20 \$) par action (de base et dilué) pour l'exercice 2020. Cette baisse est principalement attribuable à l'ajout d'amortissement, de frais d'acquisitions et de charges financières liés aux acquisitions et mises en service ainsi que par la réduction de la durée de vie utile des actifs pour les sites faisant l'objet d'un remplacement d'équipement (repowering).

## Perspectives

Le 17 juin 2021, la direction de Boralex a dévoilé une mise à jour du plan stratégique qui guidera ses actions en vue d'atteindre les nouvelles cibles d'entreprise fixées pour 2025. Le [Plan stratégique 2025](#) de Boralex s'articule autour des quatre orientations stratégiques porteuses du plan lancé en 2019 – la croissance, la diversification, la clientèle et l'optimisation – et de six cibles d'entreprise. Il intègre également la stratégie RSE de Boralex.

Les faits saillants des principales réalisations du trimestre en lien avec le *Plan stratégique 2025* se retrouvent dans le [Rapport intermédiaire du T3-2021](#) disponible dans la section Investisseurs du site web de Boralex.

Au cours des prochains trimestres, Boralex poursuivra l'exécution des différentes initiatives liées à ce plan, notamment le travail en vue de l'obtention d'une cote de crédit *Investment Grade*, la préparation du deuxième rapport RSE, le développement de projets et l'analyse de cibles d'acquisitions.

Pour poursuivre sa croissance organique, la Société dispose d'un portefeuille de projets à divers stades de développement, selon des critères clairement identifiés, pour un total de 3 144 MW en éolien et en solaire et 193 MW en stockage, ainsi qu'un *Chemin de croissance* de 664 MW.

## Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 0,1650 \$ par action ordinaire. Ce dividende sera versé le 15 décembre 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 novembre 2021. Boralex désigne ce dividende comme étant un « dividende déterminé » en vertu du paragraphe 89 (14) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toutes les dispositions législatives provinciales applicables aux dividendes déterminés.

## À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et s'établit aujourd'hui à 2,5 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 3 GW dans l'éolien et le solaire et de près de 200 MW dans le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez [www.boralex.com](http://www.boralex.com) ou [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Suivez-nous sur *Facebook*, *LinkedIn* et *Twitter*.

## Mesures financières non conformes aux IFRS

### Mesures de performance

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise le Combiné, le BAIIA(A), l'endettement net, la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires comme mesures de performance. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des prises de décisions de la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

### Combiné

Le Combiné (« Combiné ») présenté dans ce communiqué résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») établie selon les normes IFRS et de celle portant sur la quote-part des Participations. Afin d'établir le Combiné, Boralex a d'abord préparé ses états financiers ainsi que ceux des Participations selon les normes IFRS. Ensuite, les postes Participations dans des Coentreprises et entreprises associées, Quote-part des profits (pertes) des Coentreprises et entreprises associées et Distributions reçues des Coentreprises et entreprises associées sont remplacés par la part respective de Boralex (allant de 50,00 % à 59,96 %) dans tous les postes aux états financiers des Participations (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.). Cette mesure financière non conforme aux IFRS n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable aux résultats d'autres sociétés qui utilisent une mesure de performance portant un nom similaire. Les Participations représentent des investissements significatifs de Boralex, et bien que les normes IFRS ne permettent pas de consolider leur information financière avec celle de Boralex, la direction considère que le Combiné est une donnée utile pour évaluer la performance de la Société. Pour plus d'information, se référer à la note *Principales méthodes comptables* des états financiers du rapport annuel.

Le tableau qui suit rapproche les données financières du Consolidé avec celles présentées au Combiné :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2021			2020		
	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné
<b>Période de trois mois close le 30 septembre:</b>						
Production d'électricité (GWh) <sup>(2)</sup>	1 108	130	1 238	789	228	1 017
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	126	14	140	105	25	130
Résultat d'exploitation	7	6	13	3	9	12
BAIIA(A) <sup>(3)</sup>	81	12	93	62	21	83
Résultat net	(22)	—	(22)	(8)	(5)	(13)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	47	(5)	42	73	(7)	66
<b>Période de neuf mois close le 30 septembre :</b>						
Production d'électricité (GWh) <sup>(2)</sup>	4 061	493	4 554	3 259	812	4 071
Produits de la vente d'énergie et compléments de rémunération	479	53	532	426	87	513
Résultat d'exploitation	109	28	137	112	37	149
BAIIA(A) <sup>(3)</sup>	338	34	372	297	62	359
Résultat net	8	4	12	30	(11)	19
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	264	8	272	303	15	318
<b>Au 30 septembre :</b>						
Total de l'actif <sup>(4)</sup>	5 708	414	6 122	5 314	439	5 753
Emprunts ajustés <sup>(3)(4)</sup>	3 693	357	4 050	3 609	367	3 976

<sup>(1)</sup> Inclut la contribution respective des Coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS.

<sup>(2)</sup> Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité demandées par les clients.

<sup>(3)</sup> Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer plus bas dans cette même rubrique.

<sup>(4)</sup> Au 31 décembre 2020 pour le comparatif.

## BAIIA(A)

Le BAIIA(A) représente le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement, ajusté pour exclure d'autres éléments, tels que les frais d'acquisition, les autres gains, la perte nette (gain net) sur instruments financiers et la perte (gain) de change, ces deux derniers étant regroupés sous *Autres*. Le BAIIA(A) n'a pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, il pourrait ne pas être comparable aux résultats d'autres sociétés qui utilisent une mesure de performance portant un nom similaire. Les investisseurs ne devraient pas considérer le BAIIA(A) comme une mesure le remplaçant, par exemple, le résultat net ni comme un indicateur des résultats d'exploitation, qui eux sont des mesures conformes aux IFRS.

La direction utilise le BAIIA(A) afin de mesurer la performance des secteurs d'activité de la Société.

Un rapprochement du BAIIA et du BAIIA(A) avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit le résultat d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	2021			2020		
	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné	Consolidé	Rapprochement <sup>(1)</sup>	Combiné
<b>Période de trois mois close le 30 septembre :</b>						
<b>Résultat d'exploitation</b>	7	6	13	3	9	12
Amortissement	74	6	80	59	12	71
Quote-part des profits des Coentreprises et entreprises associées	3	(3)	—	6	(6)	—
Excédent de participation sur l'Actif net de la Coentreprise SDB I	—	—	—	(6)	6	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part de la Coentreprise Apuiat	(3)	3	—	—	—	—
<b>BAIIA(A)</b>	<b>81</b>	<b>12</b>	<b>93</b>	<b>62</b>	<b>21</b>	<b>83</b>
<b>Période de neuf mois close le 30 septembre :</b>						
<b>Résultat d'exploitation</b>	109	28	137	112	37	149
Amortissement	221	18	239	175	37	212
Dépréciation	2	—	2	—	—	—
Quote-part des profits des Coentreprises et entreprises associées	13	(13)	—	24	(24)	—
Autres gains	(5)	(1)	(6)	—	(2)	(2)
Excédent des distributions reçues sur la part du résultat net de la Coentreprise SDB I	6	(6)	—	(14)	14	—
Variation de la juste valeur d'un dérivé inclus dans la quote-part de la Coentreprise Apuiat	(8)	8	—	—	—	—
<b>BAIIA(A)</b>	<b>338</b>	<b>34</b>	<b>372</b>	<b>297</b>	<b>62</b>	<b>359</b>

<sup>(1)</sup> Inclut la contribution respective des Coentreprises et entreprises associées en fonction du pourcentage de participation de Boralex diminuée des ajustements pour renverser la comptabilisation de ces participations selon les IFRS

## Endettement net

La Société s'appuie principalement sur l'endettement net pour la gestion globale de son capital. Les investisseurs ne devraient pas considérer l'endettement net comme une mesure remplaçant les emprunts incluant les frais de transaction, qui elle, est une mesure conforme aux IFRS. Un rapprochement de l'endettement net avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit les emprunts, est présenté dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Consolidé		Combiné	
	Au 30 septembre	Au 31 décembre	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2021	2020	2021	2020
Emprunts	3 388	3 287	3 714	3 623
Part à moins d'un an des emprunts	223	229	243	247
Frais de transactions, nets de l'amortissement cumulé	82	93	93	106
Emprunts ajustés	3 693	3 609	4 050	3 976
Moins :				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	248	275	262	293
Encaisse affectée	6	2	6	2
<b>Endettement net</b>	<b>3 439</b>	<b>3 332</b>	<b>3 782</b>	<b>3 681</b>

## Marge brute d'autofinancement et flux de trésorerie discrétionnaires

### Marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement correspond aux flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse. La direction utilise cette mesure afin de juger des liquidités générées par l'exploitation de la Société et de sa capacité à financer son expansion à même ces liquidités. Compte tenu du caractère saisonnier des activités de la Société et du niveau d'intensité des activités de construction, le montant attribuable aux variations des éléments hors caisse peut varier de façon considérable, ce qui affecte la représentativité des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation.

Les investisseurs ne devraient pas considérer la marge brute d'autofinancement comme une mesure remplaçant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, qui elle, est une mesure conforme aux IFRS. Un rapprochement de la marge brute d'autofinancement avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant.

## Flux de trésorerie discrétionnaires

Pour évaluer ses résultats d'exploitation, la Société utilise aussi les flux de trésorerie discrétionnaires, l'un de ses indicateurs clés de performance qui est l'une des *Cibles d'entreprise 2025* de son plan stratégique. Les flux de trésorerie discrétionnaires représentent la trésorerie générée par les activités d'exploitation qui, de l'avis de la direction, correspond au montant qui sera disponible pour le développement futur ou pour être versée en dividendes aux porteurs d'actions ordinaires, tout en préservant la valeur à long terme de l'entreprise.

Les investisseurs ne doivent pas considérer les flux de trésorerie discrétionnaires comme une mesure financière pouvant remplacer les « flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation » avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », qui eux constituent des mesures financières conformes aux IFRS. Un rapprochement des flux de trésorerie discrétionnaires avec la mesure financière la plus comparable aux IFRS, soit les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, est présenté dans le tableau suivant.

Les flux de trésorerie discrétionnaires correspondent aux *Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation* avant la « variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation », moins (i) les distributions versées aux actionnaires sans contrôle, (ii) les ajouts d'immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation), (iii) les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal; (iv) le capital versé lié aux obligations locatives; (v) les ajustements d'éléments non liés à l'exploitation; plus (vi) les frais liés à la mise en valeur et au développement (de l'état du résultat net).

La Société définit ainsi la marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires :

	Consolidé					
	Périodes de trois mois closes les		Périodes de neuf mois closes les		Périodes de douze mois closes les	
	30 septembre 2021	30 septembre 2020	30 septembre 2021	30 septembre 2020	30 septembre 2021	31 décembre 2020
(en millions de dollars canadiens) (non audités)						
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>47</b>	<b>73</b>	<b>264</b>	<b>303</b>	<b>323</b>	<b>362</b>
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	19	(10)	(17)	(65)	25	(24)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>66</b>	<b>63</b>	<b>247</b>	<b>238</b>	<b>348</b>	<b>338</b>
Versements sur les emprunts non courants (projets) <sup>(1)</sup>	(41)	(36)	(172)	(135)	(212)	(175)
Ajustement d'éléments non récurrents <sup>(2)(3)</sup>	—	(2)	8	(24)	16	(17)
Capital versé lié aux obligations locatives	25	25	83	79	152	146
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle	(3)	(2)	(9)	(7)	(13)	(11)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(5)	(2)	(13)	(5)	(14)	(6)
Frais de développement (aux résultats)	(3)	(2)	(5)	(3)	(6)	(6)
	7	7	18	16	25	23
<b>Flux de trésorerie discrétionnaires</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>74</b>	<b>80</b>	<b>144</b>	<b>146</b>

<sup>(1)</sup> Excluant les prêts-relais TVA, les remboursements anticipés de dettes et les remboursements des dettes effectués en décembre pour les mois antérieurs à l'acquisition de LP I, DM I et II (T4-2020).

<sup>(2)</sup> Pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2021, ajustement favorable de 16 M\$ composé principalement de 8 M\$ de frais d'acquisition, de 3 M\$ d'intérêts versés sur les emprunts LP I, DM I et II pour les mois antérieurs à l'acquisition en T4-2020 et de paiements ponctuels de 3 M\$ en T1-2021. Pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2020, ajustement défavorable de 17 M\$ composé principalement des intérêts versés de 3 M\$ sur les emprunts LP I, DM I et II pour les mois antérieurs à l'acquisition en T4-2020 diminué des versements sur emprunts de 22 M\$ afin de refléter un service de la dette normalisé à la suite du refinancement de dettes en France en T1-2020.

<sup>(3)</sup> Pour le T3 2020, un ajustement avait été fait lié au calendrier de remboursements de dettes des parcs éoliens français suite au refinancement. Cet ajustement n'est plus nécessaire puisque les versements pour le remboursement de dette sont sous la même base en 2021 qu'ils l'étaient en 2020.

## Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, BAIIA(A) et flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade » d'ici 2025, au maintien du dividende trimestriel à 0,165 \$ par action, aux objectifs financiers, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le *Chemin de croissance* de la Société et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « anticiper », « évaluer », « estimer », « croire », ou par l'utilisation de mots tels que « vers », « environ », « être d'avis », « s'attendre à », « à l'intention de », « prévoit », « éventuel », « projette de », « continue de » ou de mots similaires, de leur forme négative ou d'autres termes comparables, ou encore par l'utilisation du futur ou du conditionnel.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la Direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence, les taux de change et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.

## Renseignements :

### Médias

Isabelle Fontaine  
Directrice, Affaires publiques et communications  
Boralex Inc.  
819-345-0043  
[isabelle.fontaine@boralex.com](mailto:isabelle.fontaine@boralex.com)

### Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot  
Directeur principal, Relations avec les investisseurs  
Boralex Inc.  
514-213-1045  
[stephane.milot@boralex.com](mailto:stephane.milot@boralex.com)

Source : Boralex inc.